

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU COMITÉ DU SIEL-TE

Séance du 6 FEVRIER 2023

---

**Nombre de membres du Comité :**

---

En Exercice : 46

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

---

**OBJET**

---

**2023\_02\_06\_12C Communication des comptes-  
rendus d'activités des concessions du SIEL-TE  
Loire: Eborn**

---

Votes Pour : 86

Votes Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois,

Le six février,

à dix-sept heures,

se sont réunis à Montrond les Bains, Espace « Les Foreziales, les membres du Comité du SIEL-TE, sous la Présidence de Madame Marie-Christine THIVANT, Présidente du SIEL-TE, dûment convoqués le vingt-quatre janvier deux mille vingt-trois.

**Présents :**

M. GOUBY Thierry, M. LAPALLUS Marc, Mme CHAUVE PATRICIA, M. PRUD'HOMME Daniel, M. BONHOMME Georges, M. SABOT Jacky, M. LOUAT Roger, M. RICHARD Christophe, M. GAINETDINOFF Sylvain, M. JOLY Patrick, M. BORDET Gérard, M. LAMURE Christophe, M. CHORAIN Jean François, M. CHOULAT Paul, M. COCAGNE David, M. VERICEL Luc, Mme GARNIER Ghislaine, M. REGEFFE Robert, M. GARNIER Julien, M. CILLUFO Jean-Pierre, M. MOURAGNE Mathieu, M. PICARD Christian, M. OJARDIAS Marc, M. BERNONVILLE Yves, M. DESHAYES Sébastien, M. DE STEFANO Hervé, M. DEMMELBAUER Patrick, M. POIRON Jean-Pierre, M. BERTHET Frédéric, M. REY Bruno

Formant la majorité des membres en exercice

**Pouvoirs :**

- Mandant : Mme FAYOLLE Sylvie  
- Mandataire : M. THIZY Gilles

- Mandant : M. HEYRAUD Stéphane  
- Mandataire : M. SOUTRENON Bernard

**Absents :**

M. CHARDON Michel, M. DEGOUT Julien, M. MOLLARD Christian, M. ROLLAND Nicolas, M. BRET Richard, M. FLACHER Annick, M. BLANCHON Christian, M. LARGERON Olivier, M. PRAST Lionel, M. THOLOT Alain, M. LE GRIS Sébastien, M. DELORME Daniel, M. CAPITAN Jean-Paul, M. CHARGUEROS Nicolas

**Le secrétariat a été assuré par : Monsieur Pierre SIMONE**

Madame la Présidente expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1411-3 ;

Vu la réception du compte-rendu d'activité 2021 de la délégation de service public du réseau Eborn pour la gestion des bornes de recharge de véhicules électriques ;

Vu l'avis émis par la Commission Consultative des Services Publics Locaux dans sa séance du 5 décembre 2022.

**CONSIDERANT** que ce rapport ainsi qu'un document de synthèse ont été transmis aux élus du Comité syndical et sont également consultables sur le site internet du SIEL-TE.

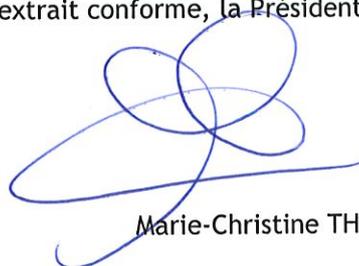
**Après en avoir délibéré, le Comité du SIEL Territoire d'Energie Loire, à l'unanimité / ~~la majorité~~ :**

**PREND ACTE** de la transmission du compte-rendu d'activité de la délégation de service public du réseau Eborn pour la gestion des bornes de recharge de véhicules électriques au titre de l'exercice 2021.

Fait et délibéré en séance

Le 06 février 2023

Ont signé au registre tous les membres présents  
Pour extrait conforme, la Présidente



Marie-Christine THIVANT

Publiée le .....

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.